

Bulletin communal

PONT L'ABBE D'ARNOULT N°6

JANVIER 2017

Editorial

Editorial	1
Réforme Territoriale	2
Commission Travaux Souvenir JP BON	3 3
Commission urbanisme Commission scolaire	5 5
Message des Conseillers départementaux Chorale « l'Air de rien	6 6
Aéromodélisme APEL	7 7
Judo Club Les amis de Pont l'Abbé d'Arnoult	8 8
Badminton Club USPL Football	9 9
Syndicat d'Initiative Patchapont	10 10
Gedar Gym Volontaire	11 11
Maison Médicale	12
Rétrospective 2016	13 14
Calendrier des animations	15 16
Tri sélectif	16

La rénovation extérieure de l'école publique est en cours d'achèvement. Ecolières et écoliers ainsi que leur famille pourront apprécier les efforts effectués pour mettre aux normes l'établissement érigé il y a soixante ans, dans le respect du travail de l'architecte de renom Marcel Lods. Quand les beaux jours seront de retour, l'équipe municipale conviera les habitants à découvrir l'école au cours d'une journée « portes ouvertes ».

Nous devrions voir les travaux de l'avenue Bernard Chambenoit, annoncés depuis une décennie, se réaliser enfin. Le remplacement obligatoire des conduites d'eau sanitaire va être réalisé par la RESE, fin janvier. Des déviations seront mises en place pour déplacer le trafic routier et faciliter le quotidien des usagers. Cette artère est l'une des voies principales de la ville. L'emprise du chantier est prévue à partir du parking de la piscine jusqu'au croisement inclus avec la rue de Bec-Sec. Une fois ces tuyauteries changées, nous aurons un peu de répit avant d'accueillir les engins de voirie mandatés par le Conseil Départemental.

Les études de la reconstruction du pont de l'Arnoult sur l'avenue du Maréchal Leclerc entrent dans la dernière phase, avec la prise en compte parfois complexe de la législation sur le patrimoine. Les travaux sont situés dans le périmètre de l'église, sous la surveillance du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine -STAP 17,(anciens Bâtiments de France). Les exigences d'une loi sur la mobilité réduite, la conservation de l'existant et la fréquentation routière doivent nécessairement être intégrées dans le projet final. Une fois les concertations réalisées, le chantier pourra débuter. Nous comptons sur la compréhension de chacun pour mener à terme les travaux nécessaires à cet ouvrage situé au cœur même de notre commune.

Puisque je viens de nommer le STAP 17, nous avons remis à une nouvelle architecte, Anne Boissay, le soin de nous présenter une étude complète sur les besoins de rénovation de l'Eglise Saint-Pierre. Le projet vient d'être envoyé à la D.R.A.C., Direction Régionale des Affaires Culturelles, là où il est associé à une demande de subvention. Après l'inscription de cette étude et son vote au budget, nous aurons une hiérarchisation des travaux auxquels la commune devra faire face.

Après un titre de championne de France en judo pour Cholé Dollin, d'autres bonnes nouvelles nous parviennent en cette fin d'année en ce qui concerne la voile. Le jeune Pontilabien Charles Dorange est devenu champion du monde pour la troisième fois. A Auckland, Nouvelle-Zélande, cette victoire a été acquise avec son binôme Tim Mourniac dans l'épreuve de catamaran Nacra 15. Sa sœur Violette, qui s'est déjà distinguée le 25 Mai dernier avec la première mondiale -traversée de la Manche en Optimist - est, elle aussi, montée sur le podium des Championnats du Monde avec une belle médaille de bronze en 420 féminin.

Bravo aux talentueux sportifs qui mettent notre commune à l'honneur !
Nous leur souhaitons d'autres exploits en 2017 et à chacun, nous souhaitons la réussite des projets et simplement le bonheur de vivre à Pont l'Abbé d'Arnoult.

Bonne et heureuse année 2017.

Didier MAYAU Maire

RÉFORME TERRITORIALE

Créée par la réforme territoriale de 2015, la région Nouvelle Aquitaine est née le 1^{er} Janvier 2016.

Il a fallu attendre la loi du 2 mars 1982 pour que la région devienne, dans son principe, une collectivité territoriale. Les compétences de la région sont surtout centrées sur le **développement et l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et celle des transports hors agglomération.**

Le contenu des attributions de la région a été élargi à la suite de l'adoption de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) du 27 août 2015 qui supprime, pour cette collectivité, la clause générale de compétence. Désormais, la région (comme les départements ou les communautés de communes) n'a plus le droit d'agir dans tous les domaines au nom de l'intérêt public local. **Ses compétences sont limitées à celles que la loi lui attribue.**

La loi fait clairement de la région l'échelon du développement de l'économie et lui confie la charge de l'aménagement durable du territoire.

Le département a été créé par la Révolution française pour rapprocher les administrés de l'administration. Aujourd'hui, les départements ont des compétences en matière d'**action sociale**, qui constitue la vocation prioritaire du département réaffirmée par la loi NOTRe : aide sociale à l'enfance (ASE) ; revenu de solidarité active (RSA) ; allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; gestion des services de protection maternelle et infantile (PMI) ; aide aux personnes handicapées avec la création des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ; mineurs étrangers isolés...

À cela s'ajoutent des compétences en matière de **grands équipements** et de **voirie** ; de **gestion des collèges** ; d'**aménagement rural** et de **secours et d'incendie** (service départemental d'incendie et de secours - SDIS).

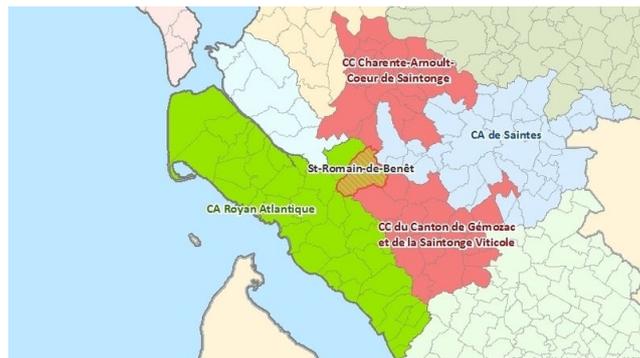
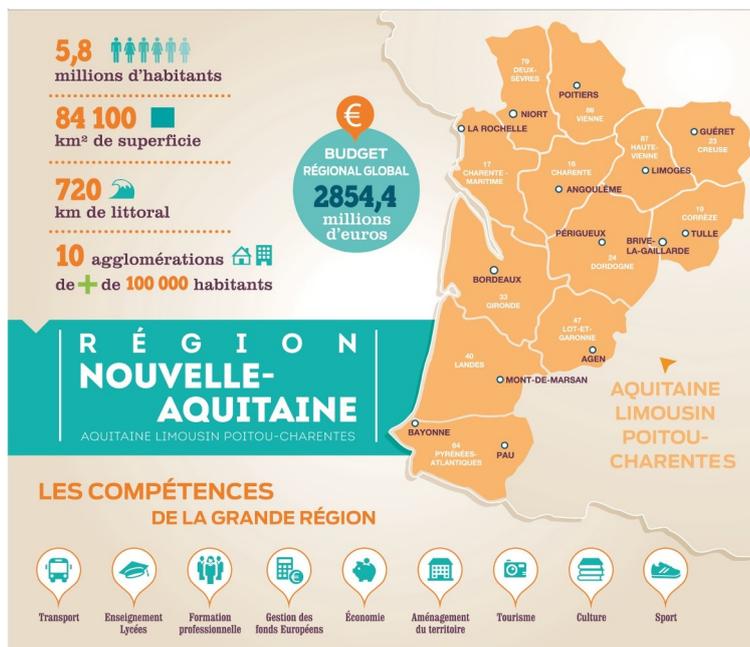
Pont l'Abbé d'Arnoult est l'une des 36 700 communes de France (soit 40% de l'ensemble des communes de l'Union Européenne), pays dans lequel les habitants sont attachés à leurs communes. Le tissu communal très dense de la France présente des avantages tant sur le plan de la démocratie locale et que pour le maintien de services publics de proximité. Mais la situation de la France est très particulière : elle compte à elle seule un tiers des communes de l'Union européenne à 28 membres. La population moyenne d'une commune française est de 1 750 habitants contre 4 100 en Europe.

En 1992, les Communautés de Communes (CdC) ont été créées afin de répondre à plusieurs objectifs :

C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En l'absence de refonte de la carte territoriale, l'intercommunalité **rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales.** L'intercommunalité favorise aussi le **développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire.**

La coopération intercommunale prépare ainsi la France à l'insertion européenne et à l'accélération des échanges économiques et humains.

Afin de répondre aux exigences de la loi NOTRe, les services de l'Etat avaient programmé la fusion des communautés de Communes de Gémézac avec « Charente Arnoult, Cœur de Saintonge », la nôtre. Mais pour que les deux CdC puissent s'associer, il devait y avoir continuité du territoire. Or les CdC ne sont pas contiguës. C'est la raison pour laquelle la commune de St Romain de Benet devait, par arrêté préfectoral rejoindre les deux CdC précitées. Cette commune avec le soutien de la CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique) a fait valoir ses droits. L'arrêté préfectoral a été



suspendu. **A ce jour, chaque collectivité demeure dans sa situation d'origine.** Ce projet avait mobilisé beaucoup de temps et d'énergie !

La loi NOTRe prévoit de nouveaux transferts des communes membres vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération :

- compétences en matière de **développement économique** ;
- **promotion du tourisme** (art. L5214-16 et L5216-5 CGCT) et création d'offices du tourisme, à partir de 2017;
- aménagement, entretien et gestion des **aires d'accueil des gens du voyage**, à partir de 2017;
- gestion des **milieux aquatiques** et prévention contre les **inondations (GEMAPI)** à compter du 1er janvier 2018 ;
- **eau et assainissement**, collecte et traitement des **déchets ménagers**, en 2020.

En matière d'**urbanisme**, les communautés de communes et les communautés d'agglomération vont se voir transférer la compétence d'**élaboration des PLU** (plans locaux d'urbanisme) sauf en cas d'existence d'une minorité de blocage qui est maintenue telle que prévue par la loi ALUR (au moins 25% des communes correspondant à 20 % de la population).

La communauté de Communes Charentes Arnoult Cœur de Saintonge a donc modifié ses statuts pour répondre à la loi, statuts qui ont été validés par chacune des communes la composant.

Les responsables politiques, les élus principalement les parlementaires, ont la lourde charge de faire évoluer le territoire. Mais il revient au citoyen lors des consultations électorales de donner le mandat pour faire en son nom, les choix les plus judicieux, les plus pertinents au service du bien et du progrès pour la collectivité. Nous pourrons à nouveau, saisir cette opportunité dans les mois qui viennent...

Marie-Hélène BARRET

COMMISSION TRAVAUX .VOIRIE. VILLAGES

Les travaux de voiries ont mobilisé beaucoup d'attention, d'énergie et ... de finances

L'un des chantiers les plus importants nous a permis de traiter le pluvial sur une partie du chemin des Guilloteaux en bas de la Garenne

La partie centrale de cette voie étant la plus basse a nécessité une intervention dans ce secteur pour un meilleur écoulement des eaux de pluie . Les travaux ont été importants car il a fallu raboter la chaussée sur une épaisseur de 70 cm .

Il est prévu de continuer ces travaux sur les autres tronçons .



↳ Du Pont des Allards au carrefour de la Pouchaume : réfection de la chaussée qui s'était affaissée autour des tampons d'assainissement .

↳ Avenue René Caillé : dans la partie de voie rétrécie , les services techniques vont mettre en place des panneaux de signalisation pour une circulation prioritaire dans le sens Pont l'Abbé-Champagne , ceci afin de sécuriser les usagers et protéger le balcon d'un particulier très exposé a cet endroit .

↳ Rue de Verdun: pose de potelets pour faciliter

l'entrée des garages , marquage au sol pour le stationnement des voitures .

↳ Avenue René Caillé dans le secteur de la Madeleine : création d'un passage protégé pour les piétons avec mise en place d'un éclairage , aménagement réglementaire pour le cheminement des P.M.R (Personnes à Mobilité Réduite), pose de bordures et reprise des chaussées .



↳ Avenue Bernard Chambenoit : avant d'entreprendre les travaux d'aménagement prévus de la place Louis Robin jusqu'au lotissement des moulins (pour mémoire : traitement du pluvial, création de trottoirs, réfection de la chaussée) , le syndicat des eaux va procéder au remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable, celle-ci ayant plus de 50 ans . La consultation des entreprises est lancée, les travaux sont prévus début 2017 pour une durée d'environ 3 mois .

↳ L'aménagement du passage surélevé devant le collège la Salle St Louis est bien validé; nous attendons l'intervention des services de la D.I.D (Direction des Infrastructures Départementales)

↳ Giro broyage de tous les accotements des voies communautaires (3 interventions)

↳ Elagage des chênes du bois de la garenne le long du chemin des Guilloteaux ainsi que ceux des douves Lamarre .

↳ Taille des arbres dans tout le bourg et remise en forme des végétaux de la place Charles de Gaulle .

Les travaux sur les bâtiments se sont également poursuivis cette année

↳ Ecole René Caillé : les travaux d'isolation des murs extérieurs , des combles , le changement de tous les ouvrants et la pose de VMC sont terminés ; la dernière intervention a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint .

↳ Réfection de toute la toiture de la salle des aînés ruraux avec changement complet des courants , des dalles et gouttières .

↳ Nettoyage de la toiture du bâtiment attenant l'arrière de l'église .

De nombreux autres travaux ont été réalisés en 2016 parmi lesquels:

* P.A.T.A (Point à Temps Automatique) dans les villages, par le Syndicat des chemins

* P.A.T.A sur les voies communautaires par la CDC.

* Fleurissement de la commune

* Mise en place de panneaux et balises pour passage prioritaire avenue René Caillé.

* Déplacement du panneau (entrée de village).

* Peinture au sol des passages piétons.

* Plusieurs interventions nids de poule.

* Taille des chênes verts dans les douves Lamarre.

* Elagage en hauteur des chênes de la Garenne chemin des Guilloteaux .

* Remise en forme pour une pousse plus harmonieuse des arbres place Charles de Gaulle.

*Trois campagnes de giro broyage des accotements des voies communautaires et terrains communaux

* Débroussaillage du terrain rue Eugène Galais.

Le Vice-Président de la commission
Régis CHAILLOU

Le 18 Août 2016 Jean Paul BON s'en est allé ... en toute discrétion.

Jean Paul était un enfant de Pont l'Abbé d'Arnoult né le 26 Janvier 1950.

Pendant 22 ans jusqu'en 2009, il a assuré ses missions au service de la commune d'abord comme Garde Champêtre, puis comme responsable des services techniques.

Sa parfaite connaissance de la géographie communale, sa présence au cœur de la commune lui permettaient d'assurer un réel service aux pontilabiens et aux élus.

C'est ainsi que parmi les nombreux travaux réalisés, il avait organisé l'opération « Françoise » qui recense chaque parcelle, chaque rue, chaque habitation, pour lui attribuer un nom et un numéro pour faciliter la distribution du courrier.

Membre d'associations, il a mis ses connaissances et son énergie pour participer à la vie et à la dynamique de la commune.

Simplement merci.

COMMISSION URBANISME COMMERCE ARTISANAT AGRICULTURE

Le canal de l'Arnoult, acteur économique majeur de notre commune.

L'Arnoult est une rivière de 36 kilomètres qui prend sa source au lieu-dit « la Fontaine de Révillés », à une altitude de 35 mètres, sur la commune de Rétaud. Plusieurs sources alimentent L'Arnoult qui ne traverse pas moins de 15 communes.

Après avoir arrosé la région des collines saintongeaises depuis sa source, il aborde une région de marais (de mottes); là où en 1812, il a été canalisé. Il prend alors le nom de Canal de Pont t'Abbé d'Arnoult, et se jette dans le canal de la Seudre à la Charente (de 4,5 km de long).

Une dizaine de petits affluents vient grossir les eaux de l'Arnoult. Les plus importants sont le canal du Rivolet, le canal de Champagne, et le ruisseau de l'Arnaise. De nombreuses écluses régulent son cours et cinq ponts l'enjambent (Pipelé, le moulin du Rocher, la minoterie, la gare et le vieux pont) ainsi qu'une passerelle au Val d'Arnoult, lieu même où jadis passait le train.

La vallée de l'Arnoult est célèbre pour ses cultures maraîchères, céleri, chou, l'artichaut et la mojquette de Pont l'abbé d'Arnoult.

Ce haricot également appelé « Rognon de Pont l'Abbé d'Arnoult » apprécié et reconnu pour ses qualités gustatives.

Après-guerre, les commerçants Royannais venaient s'approvisionner en légumes dans la vallée de l'Arnoult, elle était alors surnommée « les jardins de Royan ».

Depuis la canalisation, les rives de l'Arnoult nourrissent la population; faisons que demain, elles soient également un acteur touristique pour notre commune...

Jean-François BON

RENÉ CAILLÉ 2016/2017

121 élèves fréquentent l'école René Caillé. Ils sont répartis dans les 5 classes que compte l'école.

L'équipe enseignante demeure inchangée :

PS MS : Mme Maugé.

GS/CE1 : Mme Szwankowski.

CP/CE : Mme Penis.

CE1 CE2: Mme Vagner.

CM1 CM2: Mme Reveau qui assure également la direction.

Actions pédagogiques et projets de classe :

A l'occasion de la semaine du goût, la classe de CM1/CM2 a été invitée à l'auberge de l'Arnoult. Suite au repas qui leur a été offert, les enfants ont été sollicités pour retrouver les composants et les saveurs des différents plats servis (potage, feuilleté chèvre/coquilles Saint-Jacques, coquelet, bavarois aux mojquettes) .

Une reconnaissance de différentes épices leur a été proposée.

Un producteur de fromages de chèvre est intervenu pour leur expliquer la fabrication de ce produit . Cette expérience très positive sera reconduite l'année prochaine.

Les enfants des 5 classes s'initient à la pratique du roller avec un intervenant (3 séances pour les CP/ CE1 et 6 séances pour les CE2, CM1 et CM2).

La classe de Mme Reveau a pour projet de classe un travail sur le roman de Jules Verne : Le tour du monde en 80 jours.

Le 21 novembre, les CE1, CE2, CMI et CM2 ont assisté au spectacle «Plein les mirettes » organisé par le Pays de Saintonge Romane. Ce spectacle pour les enfants des écoles de la CdC s'est déroulé à la salle des fêtes.

Les PS/MS ont pour projet : Le cirque.

Les CE2-CM1 ont participé à un projet d'écriture ayant pour thème: le rêve. Ils envisagent de réaliser des plantations.

Ces projets sont des fils conducteurs pour l'année scolaire. Bien évidemment d'autres projets verront le jour au cours de l'année.

Les TAP :

Les activités péri-scolaires se déroulent de 15h45 à 16h45. Emilie Prouteau en assure la direction.

Les enfants d'une même tranche d'âge sont repartis en 7 ou 8 groupes (fonction du nombre d'animateurs). A la fin de chaque période qui dure de 6 à 7 semaines, chaque groupe change d'atelier.

Parmi les activités proposées, les enfants pourront s'initier au badminton et aux activités multi-sports ,à la découverte du sucré/salé, au jardinage et aux loisirs créatifs, aux marionnettes et à l'informatique, au vivre ensemble, à la chorale et la sculpture, à la sécurité (dispensée par les pompiers), au patrimoine, à la danse, et à l'aéromodélisme.

Merci aux intervenants professionnels et/ou bénévoles qui partagent avec les enfants, leurs connaissances et leur passion.

Patrick MAGNANT,





« Le Département, partenaire du canton de Saint-Porchaire »

En cette fin d'année 2016, nous tenons à vous assurer de notre totale disponibilité et de notre volonté d'agir pour vous, dans l'intérêt général afin de contribuer à mieux vivre ensemble.

Le Département est un partenaire financier important pour notre canton de Saint-Porchaire. En 2016, plus de 2 millions € de crédits ont été votés en faveur du canton. A l'écoute des Elus et des habitants, nous défendons au Conseil Départemental, les projets de développement notamment et le maintien de nos services essentiels à la population.

Dans cette période difficile à quelques mois de l'élection présidentielle, nous avons l'obligation de participer aux efforts d'entraide. En 2017, le principal enjeu sera, comme partout en France, de lutter contre le chômage et la précarité. Soutenir l'activité économique, maintenir et développer le commerce, l'artisanat, défendre la ruralité et l'agriculture, développer le très Haut débit, sujets sur lesquels nous allons continuer à nous investir. En 2017, nous accompagnerons les projets d'attractivité, la modernisation du réseau routier, la revitalisation des communes, les services à la personne, les aides aux collègues et aux écoles...

Le Département de la Charente-Maritime assure des services de qualité. Cela étant, il subit le désengagement continu de l'Etat. Dans le cadre des compétences transférées, l'Etat ne compense pas à l'euro près, le versement des allocations individuelles de solidarité: RSA (Revenu de Solidarité Active), PCH (Prestation de Compensation du Handicap), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées); ce qui fragilise d'autant plus les finances. Avec l'augmentation des dépenses sociales et la baisse des dotations de l'Etat, les moyens financiers des infrastructures des Départements sont donc de plus en plus restreints.

Malgré ce contexte difficile le Département n'augmentera pas en 2017, la pression fiscale directe des ménages pour la quatrième année consécutive. Tout en maintenant un niveau d'investissement, il devra optimiser ses finances, réduire le fonctionnement et améliorer ses services.

A quelques jours de la nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que cette nouvelle année puisse apporter la santé, le bien-être partagé et la réussite pour tous. Nous souhaitons que 2017 soit une année synonyme d'espoir, de confiance en l'avenir et de bonheurs.

Très fidèlement

Brigitte SEGUIN et Michel DOUBLET, vos Conseillers départementaux



Brigitte Seguin Conseillère départementale 2^{ème} Adjointe au maire de St Georges des Coteaux
06 87 04 55 48

brigitte.seguin@charente-maritime.fr

Tous les 1^{er} jeudi de chaque mois de 9H 30 à 11 H 30 rencontrez Brigitte Seguin au cours de sa permanence en mairie de St Porchaire



Michel DOUBLET
Vice-Président du Conseil départemental en charge des Infrastructures et du patrimoine
Président de l'Association des Maire de Charente maritime
06 61 61 31 08
05 46 82 01 81

michel.doublet@charente-maritime.fr

VIE ASSOCIATIVE

CHORALE L'AIR DE RIEN

Notre chorale "L'air de rien" a débuté ses activités depuis la mi septembre. Nous avons eu la joie d'accueillir sous la direction de notre nouvelle chef de chœur, Aurélie Meyer, de nouvelles choristes ce qui nous a permis d'élargir notre répertoire. Les répétitions qui ont lieu tous les mercredis soirs, se passent dans une ambiance conviviale et studieuse. Avis aux amateurs !

Pour plus de renseignements : <http://choralelairderien.com/>



AEROMODELISME



L'association est animée par la disponibilité des membres pour diffuser des conseils techniques et partager la bienséance. Le tarif 2017, varie de 42€50 (enfant de moins de 14ans) à 79€ pour un adulte (licence, assurance, cotisation club et revue fédérale).



Pour les projets et manifestations: Participation et organisation de concours planeurs FF2000 régionaux, organisation exposition, bourse d'échange à Pont l'Abbé d'Arnoult. Actions reconduites pour les ateliers périscolaires et un stage découverte aux vacances d'été. Accès à tous à notre activité, si vous souhaitez nous rencontrer, nous sommes à notre local, au 62 ave Malraux, le samedi matin de 9h30 à 12h ou bien sur le site de vol à proximité de la déchetterie de Trizay. Vous pouvez aussi nous rendre visite lors de notre exposition/bourse d'échange en septembre à Pont l'Abbé d'Arnoult ou lors de notre concours planeurs, le 01 octobre dans le cadre des journées « sentez-vous sport » à Valanzay.

Président : M DIMEY J-Claude Port 0780085342
jcdimey@wanadoo.fr

6 rue du Tilleul, rte de Trizay 17250 STE RADEGONDE

Site Internet : <http://amcsaintonge17.wix.com/amc17>

L'APEL

Association Libre des Parents d'Elèves de l'Institution La Salle St Louis

Notre mission : Pour chaque parent d'élève, favoriser l'exercice de sa mission d'éducateur dans la communauté éducative d'une école librement choisie.

Au sein de l'école : nous sommes des interlocuteurs reconnus du chef d'établissement.

Nous sommes heureux et fiers d'aider à l'organisation des fêtes qui ponctuent l'année scolaire, de former les parents correspondants, de participer aux différentes sorties et au projet éducatif de l'Institution de la maternelle au lycée.

Cette année encore l'association a de nombreux projets que les 20 membres qui composent notre Conseil d'Administration espèrent mettre en place : Vente de Chocolats, Goûter de Noël, Goûter du Carnaval, Exposition Vente de Livres, Soirées Sportives, Conférence, aide au financement de sorties, Kermesse, Recyclage papiers....



Seul le rassemblement organisé des parents d'élèves au sein de l'institution scolaire leur permet une réflexion riche et pertinente au service des projets éducatifs.

Cet été, les jeux Olympiques ont mis en lumière notre sport, le judo ramène cinq médailles. la France se classe deuxième nation pour notre sport.

Une très belle année 2016 vient de se terminer avec un titre de championne de France junior pour Chloé Dollin.

A la rentrée, elle vient d'intégrer le temple du sport Français, l'INSEP. Une fierté pour le club, mais surtout ce titre démontre la qualité du travail effectué par nos quatre enseignants diplômés d'état, l'état d'esprit du club avec

son ambiance conviviale et familial, ou chacun avance à son rythme, et s'épanouie dans sa pratique du judo. L'accompagnement de chacun est la priorité du club.



La saison 2016/2017 a débuté au mois de septembre, juste avant les vacances de la Toussaint le nombre d'adhérents est supérieur à celui de l'année dernière et en forte augmentation. Les inscriptions se font tout au long de l'année, vous pouvez visiter notre site www.judojujitsuPontLabbe.fr ou regarder notre page Facebook.

Pour les adultes, nous avons des cours de self défense/jujitsu dans une ambiance décontractée, histoire de faire du sport et de garder la forme.

N'hésitez pas venir découvrir notre sport, le judo a été déclaré par une grande instance internationale (UNESCO) comme le meilleur sport pour le développement des jeunes de 5 à 21 ans.

Le bureau



AMIS DE PONT L'ABBE D'ARNOULT

Les Amis de Pont L'Abbé d'Arnoult ont pour objectif depuis sa création en 2008, de défendre et promouvoir le patrimoine de Pont L'Abbé. L'ignorance ou tout simplement l'usure des siècles ont mis à mal certains éléments historiques de notre village.

- Plaquette sur l'histoire de l'école Saint-Louis.
- Visite commentée de l'Eglise de Pont l'Abbé d'Arnoult par ESLA (Sophie GOILLOT)
- Projection de vieilles cartes postales de Pont L'Abbé par Roland CLOCHARD

En 2016 :

- Réalisation d'un fascicule sur la signification des noms de rue de pont l'Abbé d'Arnoult consultable sur le site de la commune : www.ville-pont-labbe-darnoult.fr
- Exposition sur la Première Guerre Mondiale au Séminaire Saint-Antoine par Wladimir Genik et Jean-Daniel PONTET
- Notice biographique sur les Morts de Pont l'Abbé d'Arnoult lors de la Guerre 1914-1918 par Marie-Michèle FLEURY et Christian CARLIER dont les recherches ont permis à la commune de s'apercevoir que les décès de quatre soldats, bien été enregistrés dans l'état-civil de Pont l'Abbé d'Arnoult ont, pour une raison inconnue, été oubliés sur le monument aux morts. Ils ne se trouvent sur aucun autre monument aux morts de France.

La commune a souhaité réparer cet oubli lors de la cérémonie du 11 novembre 2016 commémorant de l'armistice de la Grande Guerre. Désormais, les noms de ces quatre soldats figurent sur le monument aux morts de la commune Il s'agit de Jean MICHELON, Pierre MICHELON, Théophile ROLLAND, Edgar ROUX. Plus d'info sur le site internet de la commune

En 2017 :

- Exposition sur l'Arnoult de Rétaud au canal Charente-Seudre.
- Documents sur la canalisation de l'Arnoult à pont l'Abbé en 1812 avec le percement de la rue en direction de la Chaume avec la construction du pont avenue du Marechal Leclerc sous le mandat du maire Léon FOURRE

Adresse : Mairie, 26, place du Général de Gaulle 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult

Président : Benoit COMBAUD

Courriel : benoit.combaud@sfr.fr Tél : 06.86.92.48.73



Un service civique au BCP17

Depuis le début de ce mois de Novembre Natacha KRAWZYCK jeune pontilabienne de 21 ans, intervient dans le cadre d'un service civique au sein de l'association sportive du Badminton Club Pontilabien et ceci pour une durée de 8 mois. Natacha KRAWZYCK aura comme missions principales:

Insertion et solidarité

- Renforcer le service rendu à la population au niveau du tissu associatif et aux adhérents du club.
- Aide à la mise en place d'actions envers le public «senior» dans les établissements spécialisés dans le cadre du sport/santé
- Mettre en place des actions liées au sport adapté

Missions annexes : Sport et éco attitude / vie du club

- Développer les moyens de communication interne et externe comme le site internet
- Soutenir les actions dans le cadre des temps d'activités périscolaires et les développer vers d'autres structures afin de sensibiliser et d'informer les différents publics sur la pratique
- Sensibiliser les collégiens et les jeunes
- Accompagner et faire connaître l'activité du badminton en lien avec la CDC, les secteurs jeunesse et les centres de loisirs
- Lutter contre la sédentarité

Mlle KRAWZYCK interviendra sur un temps horaire de 24 heures par semaine et assurera notamment une permanence administrative au sein de la mairie tous les mercredis de 14 h à 16 h dans la salle 204.

La création de cette mission au BCP17 a pu se faire grâce au soutien des équipes du Comité Départemental Olympique & Sportif (CDOS 17) et de la municipalité de Pont l'Abbé d'Arnoult.

Tout ceci arrive au bon moment juste avant d'importantes échéances en cette fin d'année au BCP17 avec le week end du 14/15 novembre l'accueil de la formation ligue pour les diplômés d'animateurs badminton et le 7ème tournoi des mojhettes le dimanche 13 décembre. Tournoi des Mojhettes qui se déroulera au gymnase municipal du chemin vert et qui accueillera les doubles hommes, dames et mixtes pour toutes les catégories jeunes. Enfin coté résultat les jeunes joueurs ont participé au tournoi de la Mer à Rochefort avec plusieurs demis finalistes comme Mathias Deborde en cadet ou encore Enzo Caugnon et Hugo Rivière en minimes, et le beau résultat de Bernard BOUGUEN 1/2 finaliste du tournoi de Tonnay en Senior.



BADMINTON CLUB PONTILABIEN



Loisirs & Compétiteurs

Créneaux Jeunes
Mardi - Vendredi - Samedi

Créneaux Adultes
Lundi - Mercredi
Vendredi - Samedi



PORTES OUVERTES

Club affilié FFBaD
École de Bad labéllisée 3 étoiles

Une équipe de 10 encadrants formés



www.bcp17.fr



badpontilabien@gmail.com



07.83.86.34.48



www.facebook.com/bcp17/



[@badpontilabien](https://twitter.com/badpontilabien)



L'USPL FOOTBALL

Dernière nouvelle de l'USPL foot- ball :

Le club des **rouges et noirs** a obtenu en cette fin d'année 2016 , le label « école de foot-ball » de la fédération française de foot-ball pour la 3ème fois consécutive , et pour 3 ans ; ce label est une reconnaissance de la qualité d'accueil et d'encadrement à l'école de foot-ball.

BULLETIN COMMUNAL
PONT L'ABBE D'ARNOULT N°6

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative se prépare pour la saison touristique 2017. Dès Avril, Madame BLOIN Marie-Laure accueillera Pontilabiens et touristes pour des renseignements concernant le patrimoine et les manifestations de notre territoire.

- * Une première date à retenir, les 17 et 18 juin : Journées du petit patrimoine avec déambulation dans les rues de notre bourg en participant à un quizz qui permettra de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de Pont l'abbé d'Arnoult et parcours ludique avec des jeux en bois.
- * L'équipe de bénévoles vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle exposition de peinture, 15^{ème} salon du Val d'Arnoult du 21 juillet au 3 août. Les 16 et 17 septembre, les Journées du Patrimoine (en fonction du thème de l'année).
- * Le Syndicat d'Initiative accompagne, sur le territoire, les personnes qui ont un projet de chambres d'hôtes et de meublés pour les différentes démarches, pour les classements, les labellisations avec le comité départemental du tourisme (Charente-Maritime-Tourisme).



Ne pas hésiter à nous contacter soit par téléphone soit par email.

0546745785 ou contact@tourisme-pontlabbedarnoult.fr

Rendez-vous sur <http://www.tourisme-pontlabbedarnoult.fr>,

<https://www.facebook.com/pont.darnoult.tourisme/>

PATCHAPONT

Club de patchwork

Le club de patchwork se réunit chaque semaine à la Salle des Aînés Ruraux, le mardi, un après-midi de 13h à 18h, la semaine suivante de 9h à 17h. Notre groupe d'une vingtaine de passionnées crée ou copie des ouvrages exécutés à la main. Nous travaillons actuellement sur des pièces qui feront l'objet d'une prochaine exposition. Les thèmes communs, choisis par l'ensemble des participantes, sont les bicolores et les Amish ; les ouvrages sont en cours de finition pour les unes, juste commencés pour d'autres ; certains ouvrages complexes et de vaste dimension peuvent demander une année de travail assidu.

L'élaboration des modèles, le choix des tissus, autant de plaisirs partagés au sein de ce groupe d'amies fidèles, toujours enchantées d'accueillir de nouvelles venues.

Contact : M. Michèle RUAUD -

37 rue Port Paradis

17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT

Tel : 05 46 97 04 30

Mail : patchapont17@orange.fr



GEDAR

Le GEDAR : Groupement d'Echanges, de Développement et d'Animation Rurale .

Des activités ponctuelles sont proposées tout au long de l'année pour :

Echanger, Informer ,Se former et Agir.

Ces activités ont pour objectifs de contribuer à vaincre l'isolement en milieu rural, à créer du lien, à participer au développement local et à l'animation, à sensibiliser à la prévention santé...

Des ateliers ont lieu chaque semaine, ils permettent à chacun de choisir selon ses centres d'intérêt.

Atelier mémoire : permet de redécouvrir ses ressources à travers des exercices variés.

Conversations anglaises avec Mme Johnson pour entretenir son vocabulaire en anglais.

Atelier informatique fonctionne par modules de niveaux , chacun peut suivre selon son rythme. Cet atelier, animé par des bénévoles, permet à des personnes de tous âges, de découvrir et de maîtriser l'outil informatique aujourd'hui devenu indispensable. Cet atelier est toujours un succès !

Aquagym : pratiquer une activité sportive douce et bénéficier de tarifs préférentiels à la piscine thermale de Saujon.

Pratique du yoga pour la détente des muscles et de l'esprit

Activité Physique et Bien- Etre : dans le cadre de la prévention santé. Cet atelier est animé par un professionnel du groupe « Siel Bleu » spécialisé en activité physique adaptée. Objectif : Améliorer la qualité de vie, Entretenir la souplesse, la force musculaire et l'équilibre par des exercices adaptés.

Marche Nordique : sensibilisé aux actions liées à la santé, le Gedar a souhaité répondre à une volonté du groupe de s'initier à la marche nordique depuis la rentrée. Marie, professionnelle du groupe « Siel Bleu » éduque les participants à une bonne maîtrise de cette activité.



de



GYM VOLONTAIRE

La **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FORME & FITNESS de PONT L'ABBE D'ARNOULT** vous propose :

De la **GYM ENFANTS** (3 à 6 ans)

De la **GYM TONIQUE**, du **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**, du **STEP**

De la **GYM DOUCE**

De l'**AERO-BOXE**

De la **LINE DANCE** et **COUNTRY**

Nos 4 animatrices diplômées vous attendent pour **RENFORCER** votre Capital Santé, Reprendre une activité sportive après une longue maladie, lutter contre le Stress, la sédentarité, l'isolement, le tout dans une ambiance dynamique, conviviale et sans compétition sauf..... avec soi-même !!!

Alors, Madame, Monsieur, n'hésitez plus prenez contact au **05.46.97.12.02** pour de plus amples renseignements et séances d'essai... GRATUITES

A BIENTOT,



LA MAISON MEDICALE

La Maison Médicale de Pont l'Abbé d'Arnoult a été inaugurée le 15 octobre dernier.

Après un agrandissement de ses locaux, les professionnels de santé présentent cette structure qui offre aux habitants des services nombreux sur un pôle diversifié.

La maison-médicale de Pont l'Abbé d'Arnoult est une structure qui regroupe au sein d'une SCI tous les professionnels de santé médicaux et paramédicaux inscrits sur la commune. Cette structure existe depuis 1994.



La tendance locale fait apparaître une désertification médicale chez nos voisins les plus proches, ce qui accroît la pression sur les professionnels du cabinet.

L'accès à l'offre de soins de second recours, sur le territoire est absente.

Cette CDC est la seule de Charente-Maritime à ne pas avoir de commune de plus de 2 000 habitants.

La communauté de communes Charente-Arnoult-Cœur de Saintonge représente la majeure partie de notre zone de patientèle. Les évolutions démographiques sont perceptibles pour les professionnels de santé. Nous notons :

- * Une évolution annuelle de la population (entre 1999 et 2006) de + 1,81% (+ 1,07% pour le département) alors que le nombre de médecins diminue.
- * Une population qui vieillit. En 2007, 12% de la population avait plus de 75 ans, ce taux est passé à 13,9 % en 2012.
- * La densité de population était établie à 59 Hab/Km² en 2010 contre 91 Hab/km² en Charente Maritime. Cela entraîne pour les professionnels, des distances assez importantes lors des visites à domicile.

Actuellement les médecins sont regroupés au sein d'une société de fait (4 associés et une collaboratrice) :

Le Chirurgien-dentiste exerce seul.

Les kinésithérapeutes sont regroupés au sein d'une SCM (3 associés).

Les infirmiers sont répartis en deux groupes.

L'orthophoniste travaille avec une collaboratrice et une psychologue clinicienne à temps partiel complète l'offre de soins à Pont l'Abbé d'Arnoult.



Les médecins généralistes

☎ 05 46 97 01 64

Dr Vincent BRUNET

Dr Yann BRABANT

Dr Marc CHABANNE

Dr Céline GONTIER

Dr Carole NOIZET



Un dentiste

☎ 05 46 97 01 63

Dr Bertrand GARONNAIRE

Les Masseurs Kinésithérapeutes

☎ 05 46 97 00 83

Laure BOISSONOT

Matthieu DECAMPS

Baptiste PROTEAU

Ana Sofia LOPES



Infirmier(e)

☎ 06 77 44 91 04

Geneviève ROUX

Yvan GUTTIEREZ

Jérôme CASSIER

Infirmière

☎ 05 46 97 00 07

Sandrine FORGIT



INFIRMIER(E)
LIBERAL(E)

ORTHOPHONISTE



Orthophoniste

☎ 05 46 97 93 13

Laure JOLLY DE LA TOUR

Chloé DESSIRIER

Psychologue

☎ 06 33 86 57 34

Vanessa URSULET



OSTÉOPATHE



Ostéopathe

☎ 07 63 92 17 17

Guillaume FAVREAU

Les secrétaires

Jocelyne VRIGNAUD

pour les médecins

Isabelle PERTUS

pour les kinésithérapeutes



« Contrairement à de nombreuses autres structures du même type, cette réalisation a été financée uniquement par des fonds privés, par un prêt bancaire souscrit par l'ensemble des professionnels de santé, ce qui nous permet de garder une indépendance de décision dans la gestion de notre outil de travail. »



Maison Médicale
1 rue Bouhet
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT

Rétrospective 2016

Cette année nous a comblé de rencontres où la musique a permis de nouer des liens amicaux

Euroorchestries:
Le talent, la jeunesse, l'amitié, ... Que d'émotions!
Un monde où se construit la paix



En juillet, le marché s'effectue en musique...



Repas des aînés
Le 27/11/2016



Spectacle Noël
pour les enfants le
17/12/2016



LA SALLE DES FÊTES CELEBRE SES 50 ANS



Le forum des associations a été une occasion exceptionnelle de présenter les activités des associations pontilabiennes, mais aussi de célébrer l'anniversaire ce lieu de rencontres et de festivités.

L'architecture particulière de ce bâtiment a également été mise à l'honneur lors de la conférence de Mme de Charette et de l'exposition réalisée par les Amis de Pont l'Abbé

La journée s'est achevée par le spectacle « Absolument fabuleux » avec la compagnie Pacha production avant que Monsieur le Maire ne souffle les bougies...

Merci aux associations qui ont mobilisé leurs bénévoles pour cette journée.



JANVIER

8 h à 12 h, chaque vendredi

Jeudi 12 janvier : 21 h, Salle de Cinéma, **Cinéma chez nous sur grand écran**

« **Demain tout commence** »

Programmation et projection : C.R.P.C. Accueil à 20 h 30 par le **Comité des Fêtes**.

Renseignements sur : www.cinepontlabbe.com

Samedi 14 janvier : 21 h, Salle des Fêtes, **Loto**

Contact : **Bordeaux Saintes Cyclisme Organisations BSCO** : Tél. 06 34 50 13 70

Lundi 16 janvier : le matin au Centre-ville, **Foire mensuelle**

Contact : **Mairie** : mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr / Tél. 05 46 97 00 19

Vendredi 20 janvier : 18 h 30, Salle des Fêtes, **Vœux du Maire et de la Municipalité**

Contact : **Mairie** : mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr / Tél. 05 46 97 00 19

Samedi 21 janvier : 21 h, Salle des Fêtes, **Super Loto**

Contact : **Les Lutins de Beurley** : Tél. 06 85 61 58 42

Jeudi 26 janvier : 21 h, Salle de Cinéma, **Cinéma chez nous sur grand écran**

« **Les enfants de la chance** »

Programmation et projection : C.R.P.C. Accueil à 20 h 30 par le **Comité des Fêtes**.

Renseignements sur : www.cinepontlabbe.com

Samedi 28 janvier : 21 h, Salle des Fêtes, **Loto**

Contact : **Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pont l'Abbé d'Arnoult** : Tél. 06 30 06 81 33



Depuis le service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne les personnes âgées de 16 ans, quel que soit leur statut (marié, célibataire, divorcé, veuf, étudiant, etc.) et leur lieu de domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez le droit de faire votre recensement en ligne sur le site www.mon-droit-citoyen.fr/le-recensement-citoyen-en-ligne

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou au concours de l'Etat.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté, le principe du recensement, soit aux environs de 17 ans, le jeune administré reçoit un certificat de recensement et doit être inscrit obligatoirement à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense www.defense.gouv.fr/ide



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers
Centre du Service National de Poitiers
Bellefleur, BP 90647
86023 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05 49 00 24 69

Centre du Service National de Poitiers
Bellefleur, BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, à partir du 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront

obligatoirement porter un casque, selon un décret publié jeudi 22 décembre au Journal officiel.

Signé par le premier ministre, le texte précise :

« En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché. »

Cette mesure est destinée à « limiter les blessures graves à la tête et au visage », est-il expliqué.

En cas de non-respect de cette obligation, « les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe » (135 euros).

FEVRIER

8 h à 12 h, chaque vendredi

Marché sur la place du Général de Gaulle



Jeudi 09 février : 21 h, Salle de Cinéma, **Cinéma chez nous sur grand écran**
« **Le cœur en braille** » (sous réserve)

Programmation et projection : C.R.P.C. Accueil à 20 h 30 par le **Comité des Fêtes**.

Renseignements sur : www.cinepontlabbe.com



Samedi 11 février : 21 h, Salle des Fêtes, **Super Loto**

Contact : **Les Lutins de Beurley** : Tél. 06 85 61 58 42



Samedi 18 février : 21 h, Salle des Fêtes, **Loto**

Contact : **Tennis Club de Saint-Porchaire** : Tél. 05 46 95 66 25



Lundi 20 février : le matin au Centre-ville, **Foire mensuelle**

Contact : **Mairie** : mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr / Tél. 05 46 97 00 19



Mardi 21 février : 14 h-18 h, Salle des Fêtes, **Tournoi de foot en salle**.

Tournoi mixte ouvert aux 11- 16 ans

Contact : **Secteur Jeunesse** : Tél. 05 46 95 47 93 / 06 23 28 04 15



Du mercredi 22 au vendredi 24 février : Ecole de danse,

Stage Hip-Hop avec Amandine.

Contact : **Secteur Jeunesse** : Tél. 05 46 95 47 93 / 06 23 28 04 15



Jeudi 23 février : Salle des fêtes, avec le Secteur Jeunesse, **Après midi, soirée repas et Blind test**. Ouvert aux 11-18 ans.

Contact : **Secteur Jeunesse** : Tél. 05 46 95 47 93 / 06 23 28 04 15



Jeudi 23 février : 17 h et 21 h, Salle de Cinéma, **Cinéma chez nous, sur grand écran**

Programmation et projection : C.R.P.C.

Accueil à 16 h 30 et 20 h 30 par le **Comité des Fêtes**.

Renseignements sur : www.cinepontlabbe.com



Samedi 25 février : 21 h, Salle des Fêtes, **Loto**

Contact : **Bordeaux Saintes Cyclisme Organisations BSCO** : Tél. 06 34 50 13 70



Du 27 février au 04 mars, Séjours ski dans les Pyrénées organisés par le Centre de

Loisirs Les P'tits cœurs de Saintonge et le Secteur Jeunesse.

Inscriptions à partir du 06 décembre 2016.

Contacts : Centre de Loisirs Les P'tits Cœurs de Saintonge : Tél. 05 46 98 47 15 /

mail : lespitscoeurs@mds-saintp-orchaire.fr

Secteur Jeunesse : Tél. 05 46 95 47 93 / 06 23 28 04 15

MARS

8 h à 12 h, chaque vendredi
Marché sur la place du Général de Gaulle



Dimanche 05 mars : 10 h-18 h, Salle des Fêtes, Salon du Bien-être

Contact : **Association Les Boules de Poils des Pins** : Tél. 05 46 84 25 93



Jeuudi 09 mars : 21 h, Salle de Cinéma, Cinéma chez nous, sur grand écran

Programmation et projection : C.R.P.C. Accueil à 20 h 30 par le **Comité des Fêtes**.

Re nse igne me nts sur : www.cinepontlabbe.com



Samedi 11 mars : 21 h, Salle des Fêtes, Loto

Contact : **TACA - Les Mille Pattes de Saintonge** : Tél. 06 65 44 39 91



Samedi 18 mars : 21 h, Salle des Fêtes, Loto

Contact : **CJFCS** : Tél. 05 16 86 02 28



Lundi 20 mars : le matin au Centre-ville, Foire mensuelle

Contact : **Mairie** : mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr / Tél. 05 46 97 00 19



Jeuudi 23 mars : 21 h, Salle de Cinéma, Cinéma chez nous, sur grand écran

Programmation et projection : C.R.P.C. Accueil à 20 h 30 par le **Comité des Fêtes**.

Re nse igne me nts sur : www.cinepontlabbe.com



Samedi 25 mars : 12 h, Salle des Fêtes, Couscous organisé en faveur de la lutte contre le cancer (Institut Bergonié - Bordeaux).

Contact : **Madame FEDOUL** : Tél. 05 46 97 06 18

Edition : Mairie de Pont l'Abbé d'Arnoût 26 place du Général de Gaulle, 17 250 Pont l'Abbé d'Arnoût
Tél. 05 46 97 00 19 / Courriel : mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr / www.ville-pont-labbe-darnoult.fr/
Parution : 09 décembre 2016. 04 pages légales - à parution. Tirage : 400 exemplaires
Crédit photo : Mairie de Pont l'Abbé d'Arnoût - Tous droits réservés
Document trimestriel relatif à parir des informations recueillies au 05/12/2016. Malgré la grande attention accordée aux informations contenues dans cette publication, la Communauté ne saurait être tenue pour responsable des erreurs, omissions d'impression ou modifications des manifestations non connues ou non communiquées par les organisateurs.
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le sac JAUNE

Ramassage toutes les semaines

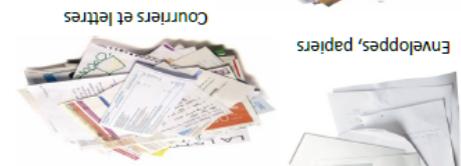
Le sac BLEU

Ramassage une semaine sur deux

Les déchets acceptés en DÉCHÈTERIE

1	GRAVAT	10	TOUT VENANT
2	BROYAT	7	DÉCHETS VERTS
3	BOIS	8	
4	CARTON	5	DEE
6	TEXTILE	6	MÉTALUX
9		9	MÉTALUX
11	MOBILIER USAGÉ		

Vous pouvez y déposer également radiographiques, textiles, verre, piles, lampes, papiers, déchets électriques ou électroniques, huiles...



Enveloppes, papiers



Publicités et prospectus



Livres et cahiers



Catalogues et annuaires



Bouteilles plastique



Boîtes et suremballages en carton



Brques cartonnées



Flacons de produits ménagers



Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes alu



Emballage tiré, recyclé !



Tous les papiers se recyclent. Alors tirons-les tous !



Lun	Ferme	13h45 - 17h30	Plassy	Ferme	14h00 - 18h00
Mar	Ferme	13h45 - 17h30	Trzay	Ferme	14h00 - 18h00
Mer	Ferme	13h45 - 17h30	Tous les jours	Ferme	09h00 - 14h00 12h00 - 18h00
Jeu	Ferme	13h45 - 17h30	et	Ferme	09h00 - 14h00 12h00 - 18h00
Ven	Ferme	13h45 - 17h30		Ferme	14h00 - 19h00
Sam	Ferme	09h00 - 14h50		Ferme	14h00 - 18h00

La déchèterie de Corne-Royal est réservée aux habitants de St Julice d'Arnoût, St Germain, Soulgennes, Nieuil les Saintes, Balzac et Narzac.